

CIMENTIERS SOUS LES PROJECTEURS

Entre surcapacités industrielles et pressions politiques, le secteur aux **marges confortables** sera-t-il obligé de baisser les prix ? Décryptage.

Ghassan Wail El Karmouni

Valeurs illiquides parmi toutes, les titres des cimenteries cotées commencent à frémir avec des opérations de blocs aussi discrètes que nombreuses depuis la cession de HeidelbergCement d'environ 1,1 million de titres représentant 7,8% du capital de Ciments du Maroc le 21 février 2019.

HeidelbergCement sur le départ ?

L'opération ayant généré un montant total d'environ 1.495 millions de dirhams semble créer des émules et HeidelbergCement a d'ores et déjà annoncé une nouvelle baisse de participation pour garder le contrôle mais sans plus. Bien que le groupe se veuille rassurant sur sa présence au Maroc, le marché semble déjà se positionner. «La réduction de notre participation rentre dans le cadre de notre plan d'action d'optimisation du portefeuille et de génération de cash afin d'accélérer le désendettement du Groupe. Nous sommes toujours en bonne voie pour atteindre notre objectif d'1,5 milliard d'euros liés à la vente d'actifs d'ici la fin de l'année 2020», a en effet annoncé HeidelbergCement suite à l'opération. Stratégie internationale ou réaction au contexte national? Les commentaires sont allés bon train. Selon le directeur d'une division de recherche d'une banque d'affaires casablancaise ayant souhaité garder l'anonymat, «officiellement, la communication du groupe allemand laisse entendre que l'opération marocaine est en lien avec sa stratégie de

désendettement au niveau mondial. Mais le comportement du groupe et sa volonté de descendre dans le capital au niveau du contrôle laissent supposer qu'il pourrait vouloir se retirer. La vente d'une position du contrôle est ainsi plus simple qu'une participation largement majoritaire. Par ailleurs rien de ce qu'ils font ici ne laisse entrevoir une réelle volonté de rester au Maroc ou en Afrique permettant de renforcer l'hypothèse de retrait». Le marché se préparerait-il à un changement d'actionnariat du numéro 2 du ciment national et un chamboulement du marché?

Surcapacité chronique

Contactés par nos soins, plusieurs analystes de la place n'ont pas souhaité se prononcer, arguant le «manque de visibilité». Quoi qu'il en soit, la baisse relative des ventes de ciments en plus de la remise en selle du Conseil de la concurrence pourraient laisser présager une baisse des prix même d'une manière autorégulée par la profession. C'est en tout cas ce que laisse entendre l'un des rares professionnels du secteur ayant accepté de s'exprimer sur le sujet, bien qu'en requérant l'anonymat. «Le secteur vit une crise de surcapacité, et l'annonce de nouvelles capacités additionnelles n'a rien de rassurant quant à l'avenir. Elle pourrait se traduire par une baisse des prix, ce qui n'est bon pour personne», affirme notre source. En effet, de nouveaux opérateurs, notamment Atlantic Ciment, du

groupe Anouar Invest, et Tekcim, une filiale du Groupe SGTM, ne cessent d'annoncer l'entrée imminente en chantier de leurs unités prévues respectivement à Settat et à El Jadida. Anouar Invest a par ailleurs lancé son unité de broyage et d'ensachage à Laâyoune en début d'année. Selon les informations d'Economie Entreprises, la SGTM aurait bouclé le financement de son investissement à El Jadida devant coûter plus de 2,1 milliards de dirhams, grâce à un financement bancaire et la contribution d'un fonds d'investissement détenant déjà des participations dans le secteur au Maroc. SGTM serait prête à lancer son investissement dès cette année. Plus certaine, une autre unité intégrée du groupe LafargeHolcim à Agadir d'une capacité de production de 3500 t/jour de clinker devra entrer en production d'ici le premier semestre 2020 selon le calendrier prévu après que le chantier a été lancé en 2018. «Le groupe Anouar Invest a annoncé le bouclage de son financement depuis quelques années déjà sans qu'aucun coup de pioche ne soit donné. La conjoncture n'est pas porteuse pour de nouvelles capacités pour le moment à part si les opérateurs s'attendent à une reprise d'activité dans le moyen terme, ce qui est difficile à entrevoir dans les conditions actuelles du marché»,



«Les cimentiers ont les marges les plus élevées du marché boursier et nous soupçonnons une entente.», Bouanou



«Le comportement du groupe et sa volonté de descendre dans le capital au niveau du contrôle laissent supposer qu'il pourrait vouloir se retirer.», directeur de recherche.

analyse notre directeur de recherche. Contactée par nos soins, l'Association des Producteurs de Ciment confirme la surcapacité. Ainsi, selon les représentants de la profession, la capacité installée en 2018 est de 21 millions de tonnes. Éclatée en 12 cimenteries et 5 centres de broyage, cette capacité n'est utilisée qu'autour de 60%. Les ventes de ciments en 2018 ont ainsi plafonné à 13.286.940 tonnes, soit (-) 3,66% par rapport à 2017. Quant à la question concernant les capacités en chantier ou bien programmées, l'APC s'est abstenue de répondre. «Ces informations sont considérées comme sensibles au regard de la loi sur la concurrence et donc non disponibles à notre niveau».

Rififi politique

En plus de la surproduction, des parlementaires s'intéressent de près aux marges des cimentiers. Il s'agit essentiellement du groupe du PJD conduit par le tonitruant Abdellah Bouanou. Contacté par Economie Entreprises pour en savoir plus sur ses intentions, le chef du groupe reste évasif : «Nous avons un ensemble de secteurs que nous scrutons particulièrement. Comme vous pouvez le voir dans les résultats financiers publiés par les sociétés cotées, les cimentiers

sont parmi ceux qui ont les marges les plus élevées et nous soupçonnons une entente au vu du petit nombre d'acteurs. Dans ce cadre, nous sommes en train de réfléchir à la meilleure formule pour y voir plus clair. Est-ce que ce sera une commission d'enquête parlementaire ou est-ce que nous allons saisir le Conseil de la Concurrence, ou bien nous allons faire autre chose? Cela sera décidé d'ici la prochaine session (de printemps, Ndlr)». Le PJD serait-il en train de sauver la face du parti après que Abdelilah Benkirane, alors Chef du gouvernement, a contourné le Conseil de la Concurrence et avalisé le projet de fusion Holcim-Lafarge en 2014 ? En effet, il est étonnant que ce soit le parti de la lampe qui veuille lancer un audit concurrentiel du secteur alors que c'est son Chef de l'époque qui a permis d'une manière réglementaire de renforcer la concentration dans le secteur. Ceci alors que le Conseil

La capacité installée en 2018 est de 21 millions de tonnes. cette capacité n'est utilisée qu'autour de 60%.

de la Concurrence, en stand-by à l'époque, s'était déjà prononcé sur le secteur via une étude publiée en 2012 où il relevait que «la structure des parts des marchés régionaux dévoile un certain partage tacite du marché national entre les quatre anciens opérateurs». Il avait de même relevé que les deux cimentiers «disposent chacun au moins d'un monopole sur une région ou une position dominante». Une situation qui permet de dégager des marges confortables aux opérateurs du secteur. Ainsi, la marge du secteur avoisine les 60% du prix de vente. Pire encore, les marges d'EBE des deux principaux opérateurs représentent le double de leur société mère montrant à quel point les prix sont élevés sur le marché national. Pour éviter un débat et une exposition médiatique pouvant donner lieu à une nouvelle controverse comme celle que connaît le secteur des hydrocarbures, les cimentiers pourraient ainsi d'eux-mêmes réduire leurs marges au cas où la pression monterait.

Vers une baisse des prix ?

Une hypothèse qui ne convainc pas notre directeur de recherche. «Dans la configuration de marché oligopolistique il n'est dans l'intérêt de personne de se lancer dans une baisse des prix même concertée», tranche-t-il. «Dans la conjoncture actuelle, une guerre des prix mènerait inexorablement à la fermeture d'usines. De toute façon, les niveaux de prix actuels ne sont pas tellement dérangeants, les charges liées au ciment représentent à peine 3 à 5% du coût des bâtiments au Maroc. C'est une industrie qui génère de l'emploi et je ne pense pas que le Maroc se dirige vers un scénario à l'égyptienne où le gouvernement a obligé les cimentiers à baisser leur marge déstructurant tout le marché». Contacté par Economie Entreprises, le président du Conseil de la Concurrence affirme ne pas vouloir se saisir du dossier. «Nous croulons sous plus de 100 dossiers sur lesquels nous devons statuer. Je ne vais pas m'auto-saisir du dossier des cimentiers si je ne suis pas légalement saisi». ■

gelkarmouni@sp.ma